



Charte 2017/2018 du joueur et du supporter Périgueux Handball

En me licenciant au PHB, j'agis pour les valeurs du handball et j'adhère aux règles suivantes :

Article 1 : Je m'engage à ne pratiquer aucune discrimination aussi bien à l'intérieur de mon club qu'envers un tiers.

Article 2 : Je m'engage à éviter tout acte de violence, de dégradation et de provocation.

Article 3 : Je m'engage à respecter au sein de mon équipe mes partenaires de jeu ainsi que les encadrants, les dirigeants et les bénévoles.

Article 4 : J'accepte sans critique les décisions du corps arbitral.

Article 5 : Je m'engage à respecter les autres clubs ainsi que le public aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.

Article 6 : Je contribue à ce que l'ambiance reste amicale avant, pendant et après le match (même après une défaite ou une erreur d'arbitrage).

Article 7 : je contribue à ce que ma famille et les proches qui viennent me voir agissent de même.

Article 8 : je m'engage à faire preuve de modération dans mes propos oraux mais à l'écrit également (exemple : réseaux sociaux).

Article 9 : En cas de manquement aux articles énoncés ci-dessus, le bureau directeur se réserve le droit de prendre les sanctions nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive. Il se réserve également le droit de demander une participation éventuelle aux amendes qui pourraient être infligées au PHB.

Nom et signature de l'adhérent :

Nom et signatures de ses représentants :

***Pour que les valeurs du handball restent saines.
Pour que le plaisir du jeu soit l'essentiel.***